

LES CHIFFRES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2022

5,83 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

4,36 % 
dans la Fonction
publique D'état

5,03 % 
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE

6,64 % 
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE

19 682
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2022

1 534 
dans la Fonction
publique D'état

6 050 
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE

12 098 
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE

4 269 753 €
FINANCÉS AU TRAVERS
DES CONVENTIONS
EMPLOYEURS

6 357 579 €
D'INTERVENTIONS
DIRECTES FINANCÉES
EN 2022

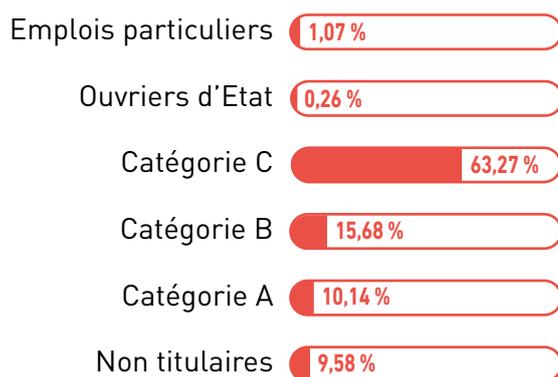
AIDES
PONCTUELLES :
2 087 826 €
financés via la
plateforme
des aides

DÉTAIL DES EFFECTIFS

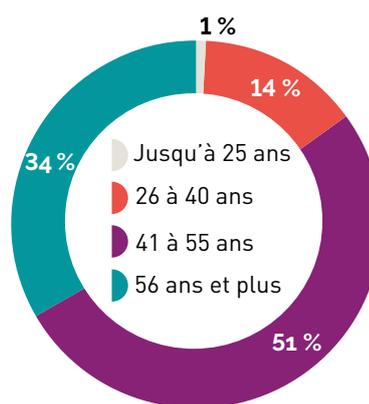
	Effectifs	BOE	TED
Ain	16 088	863	5,36 %
Allier	15 525	986	6,35 %
Ardèche	11 796	695	5,89 %
Cantal	6 723	401	5,96 %
Drôme	18 229	1 082	5,94 %
Isère	56 435	3 135	5,56 %
Loire	31 926	1 847	5,79 %
Haute-Loire	7 922	558	7,04 %
Puy-de-Dôme	31 422	1 735	5,52 %
Rhône	92 455	5 678	6,14 %
Savoie	21 171	1 152	5,44 %
Haute-Savoie	28 121	1 550	5,51 %
Total auvergne-Rhône-Alpes	337 813	19 682	5,83 %

LES BOE EN 2022

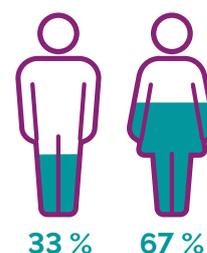
Statut



Âge



Sexe



VOTRE CONTACT EN RÉGION :

Guillaume Bonneville,
Directeur territorial au handicap du FIPHP

L'ACTION DES TERRITOIRES

pour une Fonction publique inclusive

Une instance d'échange de pratiques sur le dispositif d'emploi accompagné

L'emploi accompagné, qui permet aux personnes en situation de handicap de se maintenir dans l'emploi par la sécurisation de leur parcours professionnel, est un dispositif important en faveur de l'inclusion, à disposition des employeurs publics et des travailleurs handicapés. Le FIPHFP a donc organisé une instance d'échanges qui a permis de présenter en détail ce dispositif aux employeurs publics d'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le contexte de mise en place à l'échelle régionale.

Rencontre du Club des employeurs conventionnés

Le Club des employeurs conventionnés du FIPHFP apporte un service de proximité et d'appui aux employeurs conventionnés qui ont souhaité prendre des engagements forts en matière de mise en œuvre de politique RH inclusive en signant une convention avec le FIPHFP. Le Club des employeurs conventionnés vise avant tout à favoriser les échanges entre pairs (DRH et référents handicap) et capitaliser sur leurs bonnes pratiques. Cette rencontre a été l'occasion pour les participants de partager leurs conseils sur la présentation des résultats de leurs politiques, autant aux dirigeants et aux élus qu'aux agents.

Atteindre ensemble l'objectif régional préfectoral

En janvier 2021, Pascal Mailhos, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a proposé aux employeurs des trois versants de la Fonction publique une ambition nouvelle : atteindre collectivement un taux d'emploi direct supérieur à 6 % d'ici à 2023. Un webinaire a été organisé en mars 2022 pour faire le point sur les mesures engagées, mais aussi présenter le plan d'actions spécifique proposé aux

employeurs publics afin de les aider à atteindre cet objectif collectif.

Parmi ces actions, des « Portes ouvertes » ont été organisées au mois de juin 2022 afin de permettre aux employeurs publics de mieux faire connaître leur structure, leur fonctionnement et la réalité de leur environnement de travail au public en situation de handicap accompagné par le Service Public de l'Emploi du territoire.

Réunion de travail sur les besoins de recrutements en 2022

Après un webinaire flash visant à faire un point d'étape sur l'objectif régional préfectoral en Auvergne-Rhône-Alpes, le FIPHFP a organisé une réunion de travail avec des employeurs publics et des représentants des trois opérateurs du Service Public de l'Emploi (Pôle emploi, Cap emploi et les Missions locales) et les partenaires de la formation. La réunion a permis de restituer les résultats du recensement des besoins en recrutement 2022 des employeurs publics et d'engager une réflexion collective sur les réponses à apporter.

La commission mobilité inter-Fonction publique réunie à propos des impacts de la mobilité pour les agents

La commission mobilité inter-Fonction publique s'est réunie à l'Université de Clermont-Ferrand en juin 2022. Il a été proposé aux participants (des représentants des structures des 3 versants de la Fonction publique), de travailler sur leurs besoins en termes d'accompagnement des agents concernés. Il est ressorti des ateliers, un besoin de disposer de deux outils : un référentiel des compétences de base des postes administratifs dans la Fonction publique (de sorte à faciliter l'orientation des agents inaptes vers des formations) et un support de communication sur la commission mobilité inter-Fonction publique.



Un webinaire dédié au dispositif de l'apprentissage

Pour continuer la dynamique enclenchée lors du Tour de France de l'apprentissage, le FIPHFP a organisé un webinaire de sensibilisation sur ce dispositif à l'attention des employeurs publics d'Auvergne-Rhône-Alpes. La rencontre a été l'opportunité de rappeler les modalités de l'apprentissage dans la Fonction publique et de présenter l'ensemble des étapes liées au processus de recrutement d'un apprenti en situation de handicap : de l'intégration jusqu'à la sécurisation dans l'emploi.

Des ateliers pour mieux collaborer entre territoires et acteurs publics de l'emploi

Des ateliers ont été co-organisés par le FIPHFP et Cap emploi pour permettre aux employeurs publics et acteurs territoriaux de l'emploi de mieux se connaître et collaborer. D'un territoire à l'autre, il est parfois difficile d'engager ou de maintenir dans la durée, une dynamique de réseau entre employeurs publics et partenaires de l'insertion. Plusieurs éditions de cet atelier ont eu lieu : un pour les départements de la Drôme et de l'Ardèche, et un autre pour les départements de la Savoie et la Haute-Savoie. Ils ont été l'occasion de renforcer la dynamique existante entre les territoires. Un atelier similaire, cette fois à destination des employeurs publics et acteurs du Service Public de l'Emploi en Isère, a également eu lieu.

LE MOT DU DTH SUR L'ANNÉE



Les employeurs publics en 2022 ont été désireux de retrouver de la proximité par des échanges en présentiel, notamment au niveau départemental et régional. Le FIPHFP en Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi organisé et participé à de nombreux événements, dont le forum de l'emploi à Saint-Étienne et les journées portes ouvertes de la ville de Lyon. Ces rencontres ont permis de communiquer sur l'action du FIPHFP mais aussi sur les métiers de la Fonction publique, l'adaptation aux nouveaux modes de recrutement, le développement du partenariat avec le service public de l'emploi ou des échanges avec les organismes de formation.

Collectivement, les employeurs publics et partenaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont mobilisés en 2022 pour faire bouger les lignes en faveur de l'inclusion des agents en situation de handicap. Le préfet de région en a donné l'impulsion en 2021 par l'objectif d'atteindre 6 % de taux d'emploi des personnes en situation de handicap d'ici à 2023. Le FIPHFP a continué à se mobiliser cette année, avec des actions sur le terrain (forums, journées portes ouvertes, etc.) et des initiatives de soutien aux employeurs publics, afin d'atteindre cet objectif.



Guillaume Bonneville
directeur territorial
au handicap du FIPHFP